

14 mar 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 mars 2003](#)

Politique de la Ville - Conventions 2003

Sur proposition de M. Charles Picqué, Ministre chargé de la politique des grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé une série de conventions conclues (dans le cadre de la Politique de la Ville) avec les villes de Gand et de Charleroi pour l'année budgétaire 2003.

Sur proposition de M. Charles Picqué, Ministre chargé de la politique des grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé une série de conventions conclues (dans le cadre de la Politique de la Ville) avec les villes de Gand et de Charleroi pour l'année budgétaire 2003.

Voici les montants attribués pour ces villes en 2003 :Gand :5.009.682,37 euros;Charleroi : 4.516.615,60 euros;Pour rappel, le programme "Politique des Grandes Villes" est basé sur trois axes :- améliorer la vie quotidienne dans les quartiers et offrir une perspective à chacun;- améliorer le cadre de vie urbaine dans les quartiers en difficultés;- ancrer le quartier dans l'agglomération urbaine.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe